

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier Croix-Rousse Ouest du 16 octobre

Présents : Elisabeth Blachère, Edith Cornet, Nicole Padre, Yvon Lemarquand, André Chavel, Jacques Beaumont, Marthe Kelber, Micheline Firka, Justine Nahon, Samuel Mecklenburg

Absents excusés : Josiane Massacrier, Marie-Georges Roux-Gilly, Stéphanie Marchand-Valat, Caroline Nieuviarts, Sabrina Meyer, Jean-Michel Contenot, Gilles Thomas, Pascal Bœuf.

1 - Retour sur la commission inter-conseils de quartier sur le handicap

Justine, présente à la deuxième réunion sur ce sujet, fait un retour positif sur les décisions prises : le sujet est vaste mais un coup de projecteur sera d'abord porté sur le handicap invisible, et particulièrement celui des enfants et des jeunes jusqu'à l'âge de 30 ans.

Un recensement sera fait sur ce qui existe sur le handicap mental dans notre arrondissement en termes d'enseignement, de sport, de danse, de transport, d'accueil... Pour exemple, les enfants porteurs de handicap mental n'ont pas droit à la gratuité dont bénéficient les adultes en situation de handicap.

Un glossaire sera constitué : Toutes les informations, sur les actions ou associations consacrées à ce sujet dans le 4^{ème} arrondissement, que pourraient donner les membres de notre conseil sont les bienvenues.

Une question est posée au sujet des classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

Il s'agit de classes existant dans les écoles primaire, les collèges et lycées, avec un effectif maximum de 12 élèves « différents » porteurs de handicap mental ou de la vue ou de l'audition. Ils sont encadrés par des instituteurs ou professeurs spécialisés.

Dans notre arrondissement, il n'y a pas de classe Ulis en primaire, et deux classes Ulis en collège à Clément Marot et Saint Exupéry.

2- Consultation sur la ZFE et CICA du 8 novembre

La consultation sur le projet d'amplification de la Zone à Faible Emission est possible jusqu'au **4 novembre** sur la plate-forme : jeparticipe.grandlyon.com

Le prochain CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) aura lieu le **mercredi 8 novembre** à 17 h 30 avant le conseil d'arrondissement : il aura pour thème « pollution de l'air et mobilité ». Le thème de la qualité de l'air a été proposé par les conseils de quartier du 4^{ème}. Il s'inscrit dans la suite du CICA du 14 juin sur la santé.

Le Conseil de Quartier Est posera une question sur le covoiturage sur le plateau de la Croix-Rousse, en association avec La Croix-Rousse n'est pas à vendre qui interrogera sur les livraisons des magasins par les camions à la Croix-Rousse.

Le Conseil de Quartier Saône posera une question sur l'évolution du PPA (Plan de Préservation de l'Atmosphère) mis en place en 2022, et sur l'application de la ZFE.

Le Conseil de Quartier Ouest sera représenté par Gérard Françon, Président de L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais, qui posera une question sur la pollution générée par le tunnel de la Croix-Rousse dont il nous avait parlé lors de l'une de nos réunions au printemps.

3 .Le nettoyage des rues et des trottoirs

Micheline intervient pour dénoncer la saleté et la mauvaise odeur dans les rues, ainsi que le fait que les herbes ne soient pas coupées le long des murs et dans les caniveaux. Il arrive que l'on circule très mal sur les trottoirs, en raison de cette végétation envahissante

Marthe, quant à elle, parle des nombreuses feuilles issues des platanes de l'Internat Favre qui tombent dans son jardin et dont elle a de grandes difficultés à se débarrasser.

Il y a 2 questions : la coupe des herbes et le nettoyage.

L'élu référent confirme que dans le 4^{ème}, on n'utilise plus de désherbant et qu'on laisse les herbes, à l'exception des espèces invasives ou allergènes qui sont coupées.

On constate cependant que dans certaines rues, des herbes sont arrachées et les caniveaux nettoyés.

Le conseil de quartier demandera à Flore Gireau, technicienne à la Mairie du 4, un calendrier des actions de nettoyage. La question lui sera posée également concernant les feuilles.

On peut aussi faire des signalements sur Toodego.

A ce sujet Yvon nous informe que malgré les signalements répétés sur cette plate-forme, le trottoir devant les immeubles des Petites Sœurs des Pauvres, est toujours en très mauvais état et que rien n'a été fait.

En principe, on a une réponse négative ou positive de la part de Toodego.

Il semble qu'il faille attendre la fin de l'ensemble des travaux sur ce secteur pour voir les trottoirs rénovés.

Le nettoyage des trottoirs est une compétence de la Métropole. Ce nettoyage pose la question de l'eau : doit-on utiliser de l'eau potable pour nettoyer rues et trottoirs ?

Samuel indique que Paris utilise, grâce à des canalisations, l'eau de la Seine. A Montpellier, on récupère l'eau de pluie. On pourrait imaginer de pomper l'eau de la Saône ?

On sait qu'il y a des pertes importantes dues aux fuites d'eau dans la Métropole : 11 % de perte en 2022. C'est une question complexe et couteuse.

Enfin il rappelle que la gestion publique de l'eau par la Métropole est très récente et correspond à un droit fondamental.

4. Le stationnement résident et le secteur 18

La création de cette zone n'est pas bien acceptée par les habitants de l'ouest de la Croix-Rousse, en particulier par ceux qui sont à la limite du secteur. Par ailleurs l'existence de ce secteur prive les habitants qui ont une carte de résident de se garer en dehors de la zone.

Ils regrettent également l'absence d'information et de concertation sur ce sujet pour lequel depuis 2021, il n'était question que d'une prochaine extension du stationnement résident et jamais de la création de ce secteur 18.

Le problème est davantage une question de méthode que de fond.

La question de la réduction importante de la place de la voiture pose celle de l'amélioration en amont des transports en commun et des tarifs.

A ce propos, Samuel évoque le travail sur les pistes cyclables, une étude en cours sur le covoiturage et la baisse de certains tarifs d'abonnement, comme les tarifs à 10 euros.

4- Ensemble en décembre

L'animation de la Croix-Rousse sous ce titre « Ensemble en décembre » est renouvelée cette année. En l'absence de propositions précises et portées par notre Conseil, une simple soirée autour d'un vin chaud sur la place Flammarion avait été envisagée. Les Petites Cantines sollicitées n'ont pas donné suite en raison de leur questionnement actuel sur leur avenir. C'est compréhensible.

Par ailleurs le Conseil de Quartier Est renouvelle l'opération Boite à dons avec les restos du cœur et nous propose de participer à la collecte. Il s'agit de mettre dans une boite, type boite de chaussures : un objet chaud, genre écharpe ou bonnet, une chose à manger : biscuit papillotes, un produit de toilette ou maquillage, un objet de loisirs : carnet, livre...et un mot doux...

Utiliser au maximum des objets en bon état que nous avons dans nos tiroirs et nos armoires.

Nous pourrions organiser cette collecte dans le quartier puis apporter les boites aux restos du cœur à la date fixée, **soit le 15 décembre**.

Il conviendra de communiquer sur cette opération de solidarité.

5- Pas de témoignage sur les rencontres annuelles des conseils de quartier et des conseils citoyens le 7 octobre. Pour l'instant pas de participants à l'université citoyenne du 19 octobre.

6- Le spectacle Les Vilain.es, l'un des 3 volets du projet APICQ, conduit par notre conseil de quartier, a rempli la salle de musique de l'école Jean de La Fontaine le 29 septembre et a remporté un beau succès.

Le dernier volet aura lieu le **10 novembre** à la Maison des Associations et consistera en la présentation de l'exposition Pernon d'un siècle à l'autre 1923-2023 pendant 3 semaines.

Lors de l'inauguration, le 10 novembre, les élèves de classe terminale, option musique et danse, proposeront un spectacle produit à partir de notre projet.

7- Questions diverses :

Le jury pour le choix du projet relatif à la Maison Baillieu se réunira le **19 décembre** à la Mairie d'Arrondissement. Rappel : Il est composé à part égale d'élus de la Ville de Lyon et d'élus d'arrondissement et de 2 membres du conseil de quartier avec voix consultative.

Le Maire de Lyon rencontrera les habitants de la Croix-Rousse qui le souhaitent, **le 7 novembre** à la salle de la Ficelle à partir de 18 h 30

Prochaine réunion : **lundi 20 novembre à 19 H**